

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Can. la \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. X

15 OCTOBRE 1911

No. 20

SOMMAIRE—“L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française”—Nombre d'élèves dans nos écoles de Saint-Boniface—Petit problème américain—Bulletin de la “Société Historique de Saint-Boniface”—Service solennel pour les victimes du cuirassé “Liberté”—La région du caribou—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE.

LES CLOCHES ont à plusieurs reprises exprimé la chaleureuse sympathie qu'elles portent à l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE FRANÇAISE. Malgré l'espace restreint dont elles disposent, elles ont tenu et tiennent encore à faire écho aux nobles gestes de la vaillante phalange de jeunes hommes qui ont arboré un nouveau drapeau, celui du catholicisme vécu par l'individu et par la société, drapeau qu'ils brandissent fièrement et qu'ils placent bien au-dessus de la cocarde bleue ou rouge, dont ils se départissent très volontiers lorsque les intérêts supérieurs de la religion ou de la nationalité sont en cause. Depuis mars 1908 cette Association avait à sa tête un manitobain, M. Elzéar Beaupré, que LE SEMEUR du temps présentait ainsi à ses lecteurs :

“Le nouveau président est un enfant de l'Ouest. Il naquit à Saint-Boniface. Après de brillantes études au collège de cette ville, il sortit bon premier du concours “latin-grec-mathématiques” entre les cinq collèges de sa province, dont quatre anglais protestants.

“Immédiatement après ses études universitaires, à Laval, Montréal, les autorités de l'École Polytechnique le jugèrent apte à occuper une chaire de mathématiques. Si nous en croyons le témoignage de ses élèves passés et présents, elles ont fait en lui un choix très judicieux.

“L'avenir, espérons-le, dira que le Comité central n'a pas eu la main moins heureuse, en allant chercher le professeur humble et modeste pour le placer, presque malgré lui, à la tête de l'A. C. J. C.”

Ces espérances se sont pleinement réalisées. Réélu deux fois à ce

poste de confiance à l'unanimité des membres du Conseil fédéral de l'Association à l'issue du congrès de Québec en 1908 et à l'issue de celui d'Ottawa en 1910, le professeur crut cette année qu'il avait fait sa part et donna sa démission aux dernières assises annuelles tenues à Montréal le 2 juillet dernier. On essaya par de pressantes démarches, dit LE SEMEUR de septembre, de faire revenir sur sa décision le président démissionnaire, mais ce fut peine perdue. La décision était irrévocable. Malgré sa santé délicate et ses absorbants travaux comme professeur à l'École Polytechnique, ajoute l'organe officiel, Beaupré payait constamment de sa personne; toujours il était des premiers sur la brèche. Il rentre dans le rang, mais l'Association n'oubliera pas de sitôt le nombre et la valeur de ses services.

L'Université Laval donne un autre de ses professeurs comme président à l'Association: après le génie civil, la médecine. Le docteur Georges-Hermyle Baril succède à Elzéar Beaupré. Le nouveau président, l'un des promoteurs les plus enthousiastes et les plus actifs de ce mouvement des Jeunes à ses débuts, est déjà bien connu des camarades et des amis de l'Association. Il est récemment revenu de France, où il était allé parfaire ses études médicales et où il a eu le précieux avantage d'être mêlé très intimement à l'œuvre de l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE, mère et modèle de l'A. C. J. C. et de l'A. C. J. F.-A.

* * *

Cette Association — bénie dès son berceau par N. S. Père le Pape et par NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada français et depuis constamment protégée et encouragée par ces mêmes augustes autorités, — compte trois cercles au Manitoba: La Vérendrye, Provencher et Saint-Denys. Les deux premiers sont dirigés par les RR. PP. Jésuites et se composent l'un d'élèves actuels et l'autre d'élèves anciens: avocats, médecins, étudiants universitaires, etc., tandis que le troisième, dirigé par M. l'abbé M. Pierquin, curé d'Haywood, est un cercle rural. L'ambition actuelle de nos Jeunes manitobains, — ambition que S. G. Mgr l'Archevêque partage pleinement et qu'il bénit, — c'est de multiplier le nombre de ces cercles et d'étendre leur heureuse influence dans d'autres paroisses. La chose peut paraître difficile de prime abord, mais elle est réalisable en plusieurs endroits et elle vaut certainement la peine qu'on en tente l'essai. Il faut faire quelque chose pour réveiller le patriotisme dans nos campagnes, car l'apathie des jeunes et la division des vieux inspirent des craintes aux esprits clairvoyants et constituent un problème dont il convient de chercher la solution. L'école ne donne pas partout avec l'intensité désirable l'éducation patriotique nécessaire pour former des générations de militants toujours prêts à défendre ou à réclamer envers et contre tous leurs droits religieux et nationaux. Insuffler aux jeunes

gens de nos campagnes l'esprit de foi catholique, de fierté nationale et d'indépendance politique, dont sont animés les membres de l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE, serait faire œuvre de haut mérite et, disons-le, œuvre dont l'urgence est manifeste. L'influence du milieu décalque lentement, mais sûrement, son empreinte sur notre élément et il ne faut rien négliger pour l'en préserver et lui conserver sa mentalité native.

Comme exemple de cette réaction salutaire en faveur des bonnes idées nous ne saurions mieux faire que de citer à l'ordre du jour la position chrétienne et courageuse que viennent de prendre les membres des cercles Provencher et La Vérendrye en présence de l'attitude indigne de baptisés qu'ont adoptée et que maintiennent dans une feuille publique française de Winnipeg des politiciens aux abois. Nous reproduisons du MANITOBA du 4 octobre :

Monsieur le rédacteur du SOLEIL DE L'OUEST.

Monsieur,

A leur réunion de dimanche dernier les membres du cercle Provencher, de l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE, ont résolu à l'unanimité, sur la proposition de l'un d'entre eux, de protester contre le ton d'un article publié dans le SOLEIL DE L'OUEST, le 28 septembre 1911, ayant pour titre " La Question des Ecoles. "

Nous ne voulons nullement juger ni les opinions politiques soutenues dans votre journal, ni les démarches que vous suggérez dans cet article, mais nous ne sommes pas habitués, nous, Canadiens-Français, à voir des journalistes de langue française, supposés catholiques, dicter une ligne de conduite à notre clergé tant supérieur qu'inférieur. Nous trouvons surtout extrêmement déplacé qu'on critique ses façons d'agir et qu'on mette en doute sa pureté d'intention dans un langage qui rappelle celui d'un écolier mal discipliné.

Nous vous avertissons loyalement que copie de cette lettre sera envoyée au journal le MANITOBA, et que nous demanderons à son directeur de l'y publier.

Les membres du cercle La Vérendrye ayant appris, à leur réunion de lundi dernier, le 2 octobre, l'envoi de la lettre qu'on vient de lire, tiennent à joindre leur protestation à celle de leurs camarades. Ils se demandent où veulent en venir les directeurs du SOLEIL DE L'OUEST en laissant à leur journal le ton irrespectueusement caustique, ou même lourdement anticlérical, qu'il semble prendre depuis quelque temps.

En terminant nous recommandons fortement l'abonnement au SEMEUR, organe de l'A. C. J. C. Eloquent et vibrant, animé de cette

flamme de jeunesse qui en rend la lecture si attrayante, il a déjà pris rang parmi les meilleures revues canadiennes. Le patriotisme trouvera un aliment savoureux dans ces pages écrites sur les rives du Saint-Laurent, qui restent toujours la terre classique du véritable patriotisme canadien-français. — Abonnement: \$ 1.00 par an. Adresse: 1075, rue Rachel, Montréal.

NOMBRE D'ELEVES DANS NOS ECOLES DE SAINT-BONIFACE.

Le nombre d'élèves qui fréquentent cette année nos écoles de Saint-Boniface est vraiment consolant et démontre que l'on apprécie les bienfaits de l'éducation qu'elles donnent. Ainsi le Collège des RR. PP. Jésuites compte 350 élèves, le Petit-Séminaire 56, le Juniorat des Oblats 45, l'Ecole Provencher dirigée par les Frères de Marie 475, le Couvent des Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie 463, l'Hospice Taché 125 orphelines, et le Jardin de l'Enfance des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. 70. Grand total: 1502. Nous déduisons de ce total général les élèves du Petit-Séminaire et une partie des Junioristes Oblats qui suivent les cours au Collège. Nous insérons le Juniorat parmi les institutions de Saint-Boniface parce qu'il n'est que temporairement à Winnipeg. Force de chercher un abri provisoire près de l'église Sainte-Marie, au numéro 233 de la rue Carlton, par suite de l'incendie du 10 mars dernier, il reviendra dans notre ville dès que le Pensionnat actuel des Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie sera construit, vers le 1er janvier 1913. Le Couvent actuel, transformé, lui servira de local et sera en même temps la Maison provinciale des RR. PP. Oblats de M.-I. Le Juniorat a inauguré cette année trois classes dirigées par des Pères Oblats: éléments latins anglais et éléments latins français, ainsi qu'une classe préparatoire française. De plus on a établi une classe d'allemand et une classe de polonais. Le R. P. P.-H. Habets est professeur d'allemand et directeur de la fanfare. Il réside au Juniorat. La classe de polonais est dirigée par le R. P. F.-B. Kowalski, curé de l'église du Saint-Esprit, qui donne deux leçons par semaine. Ces classes d'allemand et de polonais ne sauraient manquer d'être d'une grande utilité aux futurs ouvriers apostoliques destinés à exercer plus tard le saint ministère parmi leurs compatriotes et à leur parler dans leur langue maternelle.

Le Juniorat compte cette année 17 élèves canadiens-français. 11 allemands, 7 polonais, 3 français. 3 irlandais. 2 belges, 1 slave et 1 bohémien, tandis que le Petit-Séminaire a 30 canadiens-français, 11 ruthènes, 6 irlandais, 3 allemands, 3 hongrois, 2 français, et 1 belge.

PETIT PROBLEME AMERICAIN.

L'ECOLE VS LES ECOLES.

De LA VÉRITÉ de Québec.

En théorie, devant l'Etat et devant la loi américaine réputée la plus libérale du monde, il n'y a, aux Etats-Unis d'Amérique, qu'une Ecole: l'Ecole publique, qui, en théorie du moins, doit être neutre.

En pratique il existe partout une école d'état, dite l'école publique, qui seule, accapare tout le budget de l'instruction, prétendue neutre, mais, en réalité, partout sectaire, violemment sectaire en plusieurs endroits, et pourvoyeuse officielle de l'athéisme le plus "matérialiste" et le plus "bourgeois" qui se puisse concevoir. Et à côté, il existe une infinité d'écoles catholiques qui ne reçoivent rien, absolument rien du gouvernement et qui, cependant, donnent l'instruction la plus solide à une multitude de petits citoyens américains, fils de contribuables et d'"imposables" qui par le fait qu'ils paient taxes ne sont pas dépouillés des droits que leur confert la fraternité, et qui, sous le drapeau étoilé de la liberté, sont, en fait, régis par la loi qui viole le plus la conscience et la justice, par la loi la moins équitable de fait.

Ce système commence à peser singulièrement à la conscience publique et de toutes parts s'élèvent les revendications les plus énergiques.

Je rappellerai, pour mémoire, les revendications des catholiques qui réclament la vraie liberté de l'enseignement en revendiquant la part du budget qui devrait leur être octroyée, en toute justice, pour les travaux qu'ils accomplissent et en raison des résultats manifestes de ces travaux. Puis, je dirai quelques-unes des appréciations que des écrivains protestants et des hommes publics font du système des écoles neutres, c'est-à-dire des écoles publiques.

* *

Le système des écoles neutres est faux et ce principe fatalement suscitera aux Etats-Unis les plus grands embarras.

Prétendre supprimer de l'éducation d'un peuple tout enseignement religieux et prétendre conserver à ce peuple son caractère et sa mentalité de peuple chrétien en enlevant toute la base de l'enseignement moral, c'est vouloir, sur la négation fonder la vérité, construire un édifice dans les nuages, planter un arbre dans la mer. Et quand la "glorieuse" République proclame fièrement: "in God we trust," tout en supprimant, par une clause de sa législation, inspirée par le plus étroit et le plus sectaire esprit puritain de jadis, tout enseignement religieux de ses écoles, elle tombe dans une contradiction que les plus avisés de ses hommes d'Etat dénoncent comme devant être, tôt ou tard, préjudiciable à son autre devise: "E pluribus unum."

Pas plus en Amérique qu'en Europe la neutralité n'est possible, et plus encore en Amérique qu'en Europe, bien que moins haineuse, la neutralité officielle est une "machine" d'oppression des consciences.

Qu'on professe l'athéisme d'Etat et l'on pourra concevoir, sous son vrai jour, la neutralité de l'enseignement; mais professer la foi en Dieu et nier en même temps le droit à l'enseignement confessionnel, inspiré, dirigé par la foi, c'est une contradiction.

Pour les chrétiens de toute dénomination et de toute confession il est une vérité admise, savoir: Dieu veut un culte privé et public. Il a investi son Eglise dépositaire de l'enseignement religieux et gardienne de ce culte. Donc il n'est pas une âme sincère et droite, à quelque confession qu'elle appartienne qui ne puisse concevoir que la neutralité qu'on érige en principe dans l'enseignement public ne soit un leurre et une iniquité. Personne parmi nos frères séparés ne peut avoir objection à souscrire à cette affirmation d'un grand évêque français:

"La neutralité de l'école reste une injure faite à Dieu qu'on expulse de son domaine, une injure faite à l'Eglise qui, par son institution divine, possède le droit d'enseigner."

On nous dira peut-être qu'en cette terre libre de la libre Amérique on laisse à l'Eglise et aux différentes confessions religieuses le droit et la liberté d'enseigner la religion. Oui, hors de l'école publique, c'est-à-dire en imposant aux parents chrétiens l'obligation de fonder au prix d'immenses sacrifices pécuniaires des écoles confessionnelles. Oui, en exigeant cette double taxe scolaire qui pèse comme un fardeau d'iniquité sur la conscience des administrations scolaires des écoles de l'Etat.

L'Etat vole purement et simplement une grande partie des taxes qui ne sont pas appropriées légitimement puisque ceux qui les paient n'en peuvent tirer aucun bénéfice et, ce qui est plus grave encore, parce qu'on les emploie contre eux.

Vouloir prétendre que l'école neutre, telle qu'elle est organisée aux Etats-Unis, laisse aux parents chrétiens toute facilité d'enseigner à leurs enfants les vérités religieuses qu'ils professent eux-mêmes, c'est un leurre.

Les faits démontrent, et l'affirmation vient de tous les côtés, que l'école publique est pratiquement une école d'athéisme et la pourvoyeuse de l'immoralité. On l'a dénoncée dernièrement comme une école de socialisme. Nous en parlerons.

Pour ce qui est du jugement porté sur l'école publique par les catholiques, qu'on remarque les paroles suivantes du Cardinal Gibbons:

"L'éducation religieuse et l'instruction de nos enfants ne peu-

vent être séparées l'une de l'autre sans que l'âme en éprouve un fatal dommage.

“La conséquence habituelle d'un semblable divorce est de paralyser les facultés morales et de fomenter l'esprit d'indifférence dans les matières de foi. Le remède est dans l'application à nos écoles du système confessionnel tel qu'il est pratiqué au Canada.” (Cfr Our Christian Heritage.)

Malheureusement on sait à quel régime scolaire nos coreligionnaires sont soumis dans l'Ouest canadien.

Jadis, dans un discours qui fit sensation, Mgr Keane, alors Recteur de l'Université naissante de Washington, s'écriait :

“Nous devons brandir aux yeux de toutes les nations la bannière de l'éducation chrétienne. . . .

“Notre pays pourra se méprendre pour un temps sur nos intentions et nous mal juger; il pourra nous taxer librement, suspecter les mobiles de nos actes. Mais comme les héros de l'antiquité, nous tournerons vers lui des regards affectueux en lui disant: “Frappe, mais écoute.”

Il ne sera pas inopportun de citer ici une parole d'un homme qu'on s'est plu, en certains milieux, à revendiquer comme le champion de l'école publique. Non, Mgr Ireland, en principe, n'est pas pour l'école publique. Qu'on en juge :

“L'école neutre, dit il, rend impossible dans bien des cas l'éducation religieuse de l'enfant. (1)

“Ce n'est pas à l'honneur de l'Amérique que 10 millions et plus de ses concitoyens soient obligés par la loi de payer des taxes pour l'entretien d'écoles dont leur conscience leur défend l'accès, et d'être, en outre, obligés par leur conscience de bâtir des écoles qui leur appartiennent et de payer des maîtres.”

Veut-on savoir quelle solution proposait celui qu'on s'est plu à considérer, à tort ou à raison, comme un aviseur écouté des politiciens américains. Voici :

“Je voudrais que l'école publique fût toute pénétrée de l'esprit de la majorité des enfants du pays, qu'elle fût donc aussi protestante que faire se peut, mais je voudrais que les écoles des autres confessions reçussent “une subvention” pour donner aux enfants qui les fréquentent la partie laïque de l'éducation. On appliquerait le système anglais. Chaque élève passerait devant un représentant de l'État un examen sur les matières du programme officiel et, si le résultat

(1) Nous ferons remarquer que si Mgr Ireland ne dit pas “dans tous les cas” ou “dans la plupart des cas,” c'est peut-être parce que certains évêques américains se glorifiaient, il n'y a pas un quart de siècle de cela, d'avoir été les élèves des Ecoles Publiques. Et, ce qui est plus, semblaient faire un grief aux bacheliers de nos collèges classiques du Canada, refusés comme séminaristes dans leur diocèse, de ce fait qu'ils n'avaient pas fréquenté les dites écoles publiques américaines.

était satisfaisant, l'école recevrait par tête d'enfant une subvention égale au coût de l'entretien d'un élève à l'école publique. . .

“ Les catholiques réclament l'école chrétienne d'État: par là ils montrent qu'ils sont les amis sincères et de l'Ecole et de l'État.” — (Choses d'Amérique. Max. Leclere.)

Certes Mgr de Saint-Paul a pu croire que certaines circonstances particulières autorisaient les catholiques à fréquenter les écoles publiques quand ils avaient de bonnes garanties d'un enseignement si peu sectaire qu'il laissait place à l'enseignement moral et religieux donné ailleurs par l'Eglise. Mais il me semble que Sa Grandeur souscrirait volontiers à ces paroles de Mgr l'Evêque de Cahors:

“ On nous dira que le mal de l'école neutre est devenu le mal nécessaire et qu'il faut bien s'en accommoder et se résigner. Ici, pour les parents chrétiens, pour le prêtre, la résignation serait une désertion, une lâcheté. Avant nous, les catholiques belges connurent la neutralité officielle et obligatoire, ils ne se résignèrent pas et leurs écoles prospèrent. Il faut faire comme eux, ou mourir dans l'apostasie.

“ Nous reconnaissons toutefois que pour un temps, et dans des circonstances exceptionnelles, la fréquentation de l'école neutre peut devenir une nécessité, mais alors le catholique se souviendra des conditions indiquées dans la lettre collective des évêques pour obtenir que les enfants soient éloignés du péril prochain auquel ils seraient exposés.”

Cette attitude de l'Eglise catholique était condamnée naguère par les protestants américains. Mais les opinions de la hiérarchie protestante sont bien changées. Non seulement on félicite l'Eglise catholique de son attitude, mais on suggère de l'imiter, en proclamant que dans l'enseignement confessionnel seul réside l'espoir de conserver aux Etats-Unis un enseignement intellectuel qui ne mène pas les âmes à l'abîme de l'athéisme.

“ Il y a quelque temps, dit le CATHOLIC NEWS, l'évêque Burgess, chef du diocèse épiscopal protestant de Long-Island, parlant devant le HAMILTON CLUB de Brooklyn, déclarait qu'il espérait pouvoir bientôt établir des écoles paroissiales épiscopaliennes à New-York, sinon dans tout le comté.

“ Les écoles sans Dieu engendrent l'indifférence en matière de religion. Et les écoles publiques aux Etats-Unis sont réellement des écoles sans Dieu. Pas besoin de vous dire quel enseignement moral on y reçoit. C'est Roosevelt qui disait: “ L'école publique n'est qu'une banqueroute.” Et S. G. Mgr McFaul, de Trenton, N.-J., écrivait que les institutions neutres de ce pays ne sont propres “ qu'à saper la foi, prêcher l'immoralité, la canaillerie et le manque de respect pour la femme.”

“ Et l'évêque protestant Burgess croit que les écoles où est enseignée la religion sont le rempart de l'Etat.”

Une critique sévère de l'École publique a été faite récemment par un écrivain protestant qui a joué un rôle considérable dans la politique américaine, par l'honorable Bird S. Coler, ancien contrôleur du GREATER NEW-YORK et président du BROOKLYN BOROUGH.

M. Coler a exposé ses vues avec une éloquence terrible dans un pamphlet intitulé: SOCIALISME DANS LES ÉCOLES.

M. Coler dit ceci: “ Les écoles publiques deviennent les temples d'une nouvelle religion. La vieille religion est expulsée, et une nouvelle vient prendre sa place, sous les noms d'agnosticisme, de socialisme, de culture éthique, etc.”

M. Coler finit son réquisitoire en déclarant que “ la situation présente maintient ce fait que la minorité socialiste contrôle le système d'éducation publique et que l'Eglise Catholique Romaine soutient son rang en se mettant à faire l'éducation de ses enfants et en demandant que l'impôt scolaire atteignant les Catholiques romains cesse, ou que l'Eglise catholique soit rétribuée pour l'instruction donnée par elle. Les Eglises protestantes s'éveillent et commencent à comprendre ce que tout cela signifie, et vraiment il est grand temps qu'elles cessent de ruiner la foi de leurs enfants pour satisfaire aux demandes socialistes d'une école sans Dieu.”

Inutile d'insister sur ces déclarations d'un écrivain protestant; elles renferment la plus belle défense de l'attitude de l'Eglise catholique et de ses revendications.

C. D.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE.

La SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE vient de publier un fascicule de plus de cent pages renfermant de précieux documents sur la découverte de l'Ouest et sur celle du Fort Saint-Charles. C'est le premier d'une série que la Société se propose de publier au fur et à mesure qu'elle poursuivra ses travaux. Cette publication est largement illustrée et contient une carte du Lac des Bois de 1897.

Le fascicule, dans une préface du secrétaire, rappelle la fondation de la SOCIÉTÉ HISTORIQUE, due à l'initiative de Mgr l'Archevêque, lors de l'expédition organisée en 1902 par Sa Grandeur, et son incorporation civile le 14 octobre 1907. Cette préface rappelle aussi l'excursion de quelques Pères Jésuites à l'Île au Massacre en 1890 et l'inscription qu'ils placèrent sur une croix érigée par eux sur l'un des rochers les plus élevés de l'île: R. P. AULNEAU, S. J., MASSACRÉ ICI L'AN 1780.

On peut se procurer ce précieux bulletin en s'adressant à M. l'abbé J.-H. Prud'homme, secrétaire de la SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE.

SERVICE SOLENNEL A LA CATHEDRALE
POUR LES VICTIMES DU CUIRASSE FRANÇAIS *LIBERTÉ*

La colonie française de Saint-Boniface et de Winnipeg a fait célébrer à la cathédrale le 12 octobre un service solennel pour le repos de l'âme des officiers et des marins français morts au service de la patrie le 25 septembre dernier lors de l'explosion du cuirassé *LIBERTÉ* dans la rade de Toulon. La population canadienne-française a assisté nombreuse à ce service et a mêlé ses prières à celles de nos frères français.

Le service a été chanté par le R. P. Antoine Chalumeau, C. R. I. C., curé de Notre-Dame de Lourdes, et M. l'abbé J.-A.-M. Jolys, curé de Saint-Pierre, a prononcé un sermon de circonstance.

Puissent les victimes du devoir reposer en paix !

LA RÉGION DU CARIBOU.

A l'extrême nord du Canada, c'est-à-dire entre la rivière Mackenzie et la baie d'Hudson, existe une merveilleuse région de chasse. Tous les voyageurs, de même que les missionnaires qui vivent dans les parages arctiques, sont d'accord à dire que les caribous pullulent en nombre incalculable dans cette région à peu près glacée. Un missionnaire raconte qu'un troupeau immense mit plus d'un mois pour passer à un point déterminé et qu'il était presque impossible de dormir la nuit à cause du bruit que faisaient les animaux sur les champs rocaillieux qu'ils parcouraient chaque année. Le gouvernement canadien a assumé la tâche de protéger ce gibier à la chair si délicate.

(D'après le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC.)

DING ! DANG ! DONG !

S. G. Mgr Emile Legal, O. M. I., évêque de Saint-Albert, a béni le nouvel hôpital de Végreville le 4 du courant. Cette paroisse florissante est dirigée par un enfant de Saint-Boniface, M. l'abbé Augustin Bernier. Le soin de cet hôpital est confié aux Sœurs de la Charité de N.-D. d'Évron.

— Le sacre de S. G. Mgr O.-E. Mathieu, évêque élu de Régina, n'aura lieu qu'en novembre. La date n'en est pas encore fixée.

— M. l'abbé J.-A. Lemieux, prêtre canadien-français du diocèse de Fargo, curé de Grand Forks, vient d'être fait prélat de la Maison de Sa Sainteté en même temps que M. l'abbé J.-W. Considine, curé de Minto, du même diocèse.

— M. le chanoine LePailleur et M. J.-V. Désaulniers donneront leur conférence sur la mutualité canadienne-française à Saint-Boniface le 22 octobre, dimanche, dans la soirée. Ils parleront à Saint-Charles dans la matinée.

— Pendant l'espace de quatre heures le 10 septembre les Zouaves de Québec ont recueilli dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste et la ville Montcalm la somme de \$669.00 pour aider le nouvel évêque de Régina à promouvoir la cause de l'éducation dans son diocèse

— On achève de décorer l'église polonaise de Winnipeg. Cette décoration artistique est marquée au coin du meilleur goût et parlera au cœur des fils de la Pologne puisqu'elle fait revivre les nobles figures de ses illustres saints. La superbe grotte de Lourdes aura désormais un digne pendant dans un Calvaire de même plan et de mêmes dimensions.

— Le R. P. Moïse Blais, O. M. I., est revenu le 1er octobre de la province de Québec et a été nommé aumônier du Bon-Pasteur à Winnipeg.

— Le R. P. Ignace Adam, S. J., vient d'arriver au Collège de Saint-Boniface. Le dévoué missionnaire souffre d'une laryngite et le médecin lui a interdit toute prédication pour une année. Le R. P. est surveillant d'étude.

— Un saint directeur de la jeunesse disait en s'appuyant sur une longue expérience : "Tout le programme d'une œuvre de jeunes gens, c'est de les faire confesser et de les conduire à la Sainte Table."

— M. l'abbé O. Solymos, prêtre hongrois qui a passé quelque temps dans le diocèse est maintenant desservant de la paroisse hongroise de Saint-Etienne, à Wakaw, Sask., diocèse de Prince-Albert.

— Les paroissiens de Transcona, sous la direction de M. l'abbé J.-E. Lee, récemment nommé curé, se sont mis à l'œuvre sans retard. Ils ont commencé le 25 septembre la construction d'une chapelle provisoire et d'un presbytère.

— La retraite des élèves du Petit-Séminaire a été prêchée en français et en anglais par M. l'abbé J.-E. Lee, curé de Transcona. Au Collège le R. P. Recteur a prêché la retraite en français et le R. P. McDonald en anglais.

— Trente églises protestantes de Boston viennent d'être fermées. De plus en plus les Protestants américains s'éloignent de leurs églises.

— Un brave Canadien disait à un curé de l'Ouest en entendant parler M. Henri Bourassa l'an dernier à Notre-Dame pendant le Congrès Eucharistique: "Monsieur le curé, un homme comme celui-là ne devrait parler que le dimanche!"

— M. l'abbé Alphonse Pouliot, ci-devant curé de Saint-Adélar, a été nommé curé de Woodridge.

— Il y a lieu de déplorer grandement, mais nullement d'être surpris, écrit l'Archevêque de Gênes dans une note publiée par la Semaine Religieuse de Gênes, — que des âmes privées de la grâce adaptent leur tenue extérieure à la corruption de leur cœur et au dérèglement

de leur vie. Mais que certaines modes pénètrent dans le temple, s'approchent des saints autels, de l'administration du Saint-Chrême, et même de la Sainte Table, c'est une chose qui nous cause une immense douleur. C'est une contradiction criante entre la profession chrétienne et l'esprit effrontément mondain.

— Le congrès annuel des Instituteurs et Institutrices bilingues de la province aura lieu les 26 et 27 octobre à l'Académie Provencher de Saint-Boniface. Nous espérons que le nombre des congressistes sera plus considérable que jamais. Les membres des communautés religieuses tiendront sans doute à donner l'exemple, et leur présence, si appréciée l'année dernière, le sera encore davantage, surtout si nos bonnes Religieuses veulent bien faire bénéficier le congrès du trésor de leur expérience.

— La nouvelle école paroissiale ruthène de Winnipeg a ouvert ses portes à plus de deux cents enfants dès les premiers jours de septembre. Cette école a coûté \$18 000.

— Les RR. PP. Donnelly et O'Donnell, O. M. I., viennent de prêcher une retraite aux paroissiens de l'Immaculée-Conception à Winnipeg.

— M. l'abbé Amédée Roy, ancien élève de Saint-Hyacinthe, est arrivé à Saint-Boniface le 26 septembre et il a commencé sa théologie tout en étant surveillant au Petit-Séminaire. M. l'abbé Léon Létourneau, autre séminariste, demeure à l'archevêché dans l'intérêt de sa santé. Tous deux suivent des cours de théologie au Collège en même temps que MM. les abbés J.-B. Fonmosse et Albert Baribault, séminaristes faisant partie du personnel collégial. Leur professeur est le R. P. Philippe Bournival, S. J.

— Deux Sœurs ruthènes sont retournées à Sifton, Man., depuis quelques semaines.

— On nous assure que le nouveau grand maître des Orangistes, digne successeur du Dr Sproule, a déclaré que la vue de la monumentale cathédrale catholique de Saint-Boniface lui a déchiré le cœur. O fanatisme, comme tu aveugles des hommes par ailleurs intelligents ! Si *FAS EST ET AD HOSTE DOCERI*, cette déclaration est la confirmation que notre cathédrale est la grande affirmation catholique dans l'Ouest.

— Les Ruthènes catholiques de Sifton ont protesté énergiquement contre la conduite indigne d'un schismatique qui veut semer la zizanie parmi eux. Ils expriment hautement leur reconnaissance à l'épiscopat canadien pour le zèle dont celui-ci a toujours fait preuve à l'égard des Ruthènes.

R. I. P.

L'honorable sénateur Noé Chevrier décédé le 9 octobre à Winnipeg. Il avait succédé à l'honorable sénateur T.-A. Bernier le 19 janvier 1900 et représentait au Sénat l'élément canadien-français du Manitoba.